


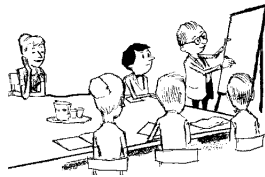


Vous êtes convoqué à l'assemblée générale annuelle du CCM

L'assemblée générale annuelle du Comité Chômage de Montréal aura lieu le **22 mai 2003 à 18h00** au 819 du Couvent  Place St-Henri

L'AGA est un moment privilégié pour se rencontrer. C'est un moment pour faire le point, tirer un bilan des activités réalisées dans la dernière année, mais aussi pour partager ensemble notre analyse du chômage, de la situation actuelle, de la bataille des Sans-Chemise dans laquelle nous sommes fortement impliqués et voir aux projets futurs.

Que vous soyez membre, sympathisant ou que vous ayez bénéficié de nos services au cours de l'année, nous aimerions vous rencontrer, alors soyez du nombre le 22 mai.



Veillez confirmer votre présence en téléphonant au (514) 933-5915.

Ordre du jour de l'assemblée

- 1 - Ouverture de l'assemblée.
- 2 - Nomination d'un (e) président (e) et d'un (e) secrétaire d'assemblée.
- 3 - Adoption de l'ordre du jour.
- 4 - Adoption du procès-verbal de l'AG du 23 mai 2002.
- 5 - Rapport d'activités.
- 6 - Perspectives de travail et d'action.
- 7 - Statuts et règlements.
- 8 - Finances :
 - Adoption du rapport financier 2002-2003
 - Adoption des prévisions budgétaires 2003-2004
 - Nomination d'un vérificateur
 - Nomination des signataires
- 9 - Élection du conseil d'administration.
- 10 - Varia.
- 11 - Fermeture de l'assemblée.

Le Comité déménage

Veillez prendre note que nous déménagerons dans de nouveaux locaux le 1^{er} juin 2003. Nous serons situés au **3734 avenue du Parc** (coin avenue des Pins), mais nous garderons les mêmes numéros de téléphone et de fax.

Cet événement nous tient beaucoup à coeur car il reflète notre cheminement ainsi que les efforts déployés au cours des 25 dernières années dans la défense des droits des chômeurs (euses).

Nous sommes passés d'une réalité sud-ouest à une réalité régionale de Montréal et ses environs. C'est pourquoi nous emménageons dans de nouveaux locaux afin de mieux répondre à vos besoins et être plus proche de vous.

✉ Comité Chômage de Montréal
3734, avenue du Parc
Montréal (Québec)
H2X - 2J1



Les Sans-Chemise s'organisent

Assemblées publiques sur les enjeux de l'assurance-chômage et la relance de la lutte

- admissibilité au régime
- vol de la caisse d'assurance-chômage

**À Montréal
Mercredi 28 mai 2003
à 19h30**

Café Campus, 57, rue P.-J.-Arthur Est
Discours, témoignages d'artistes et spectacle avec les groupes B Collectivo et Syncope

ENTRÉE : apportez une vieille chemise !!!

LA MALBAIE - 30 avril • STYVA-CENTRE - 01 mai
SAGUENAY - 7 mai • SOBÈL-TRACY - 14 mai • SÈRE-BROUÈS - 21 mai
MONTRÉAL - 28 mai • VAL D'OR - 29 mai

La Coalition des Sans-Chemise réunit le Conseil central CCM, le Conseil régional FTO, le CCO, le Comité Chômage de Montréal, le Mouvement Action Chômage de Montréal, le TRÓVÉ, Alternatives, Action Travail des Femmes et l'Association des aides bénévoles du Québec.

Avec le projet très clair de relancer une bataille sur le chômage, tous les groupes de chômeurs du Québec ont travaillé depuis l'automne dernier à mettre sur pied de larges coalitions régionales, réunissant syndicats et groupes sociaux. Ces coalitions ont pris le nom de « Coalitions des Sans-Chemise ». Il y en a présentement une dizaine à travers le Québec.

Le premier pas posé par ces Coalitions est la tenue d'assemblées publiques. Débutées le 30 avril à La Malbaie, avec la participation d'environ 150 personnes, elles se poursuivront jusqu'à la fin du mois de mai.

À Montréal, l'assemblée publique aura lieu le 28 mai au Café Campus à compter de 19h. Des discours, des témoignages, de la musique, des humoristes (avec les Zapartistes) et une bataille qui ne fait que débiter!

L'INCISIF est le bulletin du CCM. Il est publié 3 fois par année. Nous vous invitons à y collaborer. Toute reproduction est encouragée si la source est mentionnée.

Comité Chômage de Montréal
819, rue du Couvent
Montréal (Qc) H4C 2R5
(jusqu'au 1^{er} juin, après:
3734 avenue du Parc
Montréal (Qc) H2X 2J1)

(514) 933-5915
Fax: (514) 933-4074
courriel: ccm@comitechomage.qc.ca
site Web: comitechomage.qc.ca

Conflit collectif et prestations

Une personne qui perd son emploi suite à un arrêt de travail causé par un conflit collectif, peut se voir exclure des prestations à moins qu'elle puisse prouver qu'elle ne participe pas au conflit, qu'elle ne le finance pas et qu'elle n'y est pas directement intéressée.

Perte de l'emploi

La perte de l'emploi doit être consécutive à un arrêt de travail dû à un conflit collectif. L'exclusion n'est pas automatique ; par exemple, elle ne s'appliquera pas si la personne est déjà mise à pied et ce, même si la mise à pied a été effectuée dans le but d'une compression du personnel, en prévision d'un conflit à venir.

De même, une personne qui rompt tout lien avec son employeur en prenant sa retraite, ne sera pas exclue.

Une personne en attente d'un retour au travail pourra se voir exclure des prestations à partir de la date prévue de son retour au travail. Toutefois, dans ce cas, l'assurance-emploi ne pourra l'exclure que si le rappel au travail était garanti et

ne constituait pas une simple expectative de retour au travail.

Congé prévu

Une personne qui avait déjà avisé son employeur d'un congé de maladie, maternité ou parental, devrait échapper à l'exclusion pendant la période prévue de congé.

Autre emploi

Le fait d'occuper un autre emploi subséquentement au début du conflit met habituellement fin à l'exclusion.

La question du conflit collectif est très complexe et nous n'avons pas la prétention d'avoir fait le tour de la question, mais il importe de souligner que généralement, une personne qui n'est pas directement intéressée au conflit, qui est travailleur temporaire ou occasionnelle, aura des moyens de faire valoir son droit. Chaque cas est évidemment un cas d'espèce ; il ne faut pas hésiter à consulter son comité-chômage.

Roch Guertin, avocat

4200 boul. St.-Laurent, suite 1102
Montréal (Québec)
H2W 2R2

(514) 842-5885

Fax: (514) 849-9082

rguertin@rochguertinavocat.ca

Piqueteros argentins

Par Eduardo Pérez, collaborateur spécial

L'ouragan du néolibéralisme est passé par l'Argentine semant derrière lui misère, chômage et faim. Aujourd'hui, environ 21 millions d'argentins (60%) vivent sous le seuil de la pauvreté. Parmi ceux-ci, presque 10 millions (28%) n'ont pas les revenus nécessaires pour une ration minimale d'aliments¹ et n'arrivent même pas à manger une fois par jour.

Les *piqueteros* sont nés en 1996 en réponse à une politique néfaste. Ce sont des travailleurs en chômage forcé, pour la plupart, et ils sont reconnus pour leur forte capacité de mobilisation. Chaque revendication est appuyée par des barrages de routes et de ponts ainsi que des manifestations paralysant les grands centres urbains.

Privés de la grève comme outil principal de lutte, étant donné la fermeture massive des usines, se faire entendre est une dure tâche. En 1975, 3,8 millions de personnes avaient un emploi stable alors qu'aujourd'hui ce chiffre est de 1,8 millions².

Ces lignes de piquetages, où on revendique un travail digne de ce nom, du pain et un logement, peuvent durer des semaines. Leurs consignes vont au-delà du cadre revendicatif et s'attaquent à l'origine du mal: la dette extérieure, le néolibéralisme qui continue à être appliqué avec rigueur, et la répression qui a fait de nombreuses victimes parmi les militants *piqueteros*.

Couper des routes afin d'ouvrir de nouveaux chemins

S'il est vrai que les mobilisations permanentes caractérisent le mouvement des *piqueteros*, leur force réside dans le développement de formes communautaires de vie, d'alimentation, de production, de logement, de santé et d'éducation. Des cantines populaires, boulangeries, jardins potagers, élevages d'animaux, ateliers de travail, dispensaires, groupes de travail avec les enfants de la rue ont été mis sur pied. La participation des *piqueteros* est au cœur de la récupération de 129 entreprises en faillite ou abandonnées par leurs patrons. Ces entreprises, sous contrôle ouvrier, emploient aujourd'hui de 8 000 à 10 000 personnes³.

Ces pratiques communautaires sont le germe de nouvelles alternatives solidaires qui repoussent les lois du marché. Des organisations sont en train de mettre en pratique des formes organiques de démocratie directe, c'est-à-dire que tout se discute et se résout dans les assemblées, promouvant la participation active de tous ses membres. C'est peut-être de là que vient la fermeté et la force de conviction de ce mouvement.

De la répression des 19 et 20 décembre 2001 à aujourd'hui

Les impressionnantes mobilisations de décembre 2001, qui coûtèrent la vie à 32 personnes⁴, mirent le gouvernement au bord du gouffre comme l'a montré la succession de 5 présidents en 3 semaines.

Cette date marque un tournant décisif dans les luttes populaires dans la mesure où la première victoire est la peur et que c'est peut-être à ce moment-là que celle-ci a changé de camp. Le gouvernement, avec l'appui des Forces armées et de tous les partis et secteurs de la droite, prétendent criminaliser le mouvement de protestation⁵.

Avec ce climat en toile de fond, le 26 juin 2002 sur le pont Avellaneda, le gouvernement planifie un coup monté pour que les *piqueteros* apparaissent comme les agresseurs et les forces répressives comme leurs victimes.

Mais les témoignages et images de la presse dévoilèrent cette manœuvre en mettant en évidence les poursuites policières : le point culminant fut l'assassinat de Darío Santillán et Maximiliano Costeki, deux militants du Mouvement des travailleurs sans-emploi (MTD) Aníbal Verón. S'il est vrai que le mouvement populaire ne peut pas mettre en pratique la consigne «Qu'ils partent tous !», qui montre le profond mépris que ressent le peuple pour toute la classe dirigeante, cette dernière ne réussit pas, non plus, à soumettre le mouvement, mettant à égalité des forces irréconciliables.

L'ampleur et la richesse, avec lesquelles le mouvement populaire argentin se développe, se reflètent aussi dans la diversité des propositions politiques et d'organisations. Vaincre les obstacles qui empêchent une action commune est sans aucun doute le défi d'envergure qui les attend pour achever l'œuvre commencée en décembre 2001.

1 INDEC (Instituto Nacional de Estadísticas y Censos), octobre 2002.

2 Journal *Página 12*, supplément économique, 13 octobre 2002.

3 Source: Jose Abelli, Président du Movimiento Nacional de Empresas Recuperadas (MNER).

4 Malgré des preuves accablantes, aucun des policiers traduits en justice n'a encore été condamné.

5 « Je serais prêt à déclarer l'état de siège comme outil contre la criminalité contre les personnes masquées et armées de bâtons, les marxistes et les délinquants. Il faut sortir dans les rues avec les forces de sécurité et, s'il le faut, aussi avec les Forces Armées. » Déclaration de Carlos Menen, ex-président de la République et nouvellement candidat à la présidence. Journal *Clarín*, 22 novembre 2002.

Il était une fois à Chicago

Recueil par Monica Guzman-Ramirez

En 1884, l'A.F.L. (American Federation of Labor) appelle les travailleurs à une grève générale pour les 8 heures de travail le 1^{er} mai 1886. Ils choisissent de débiter leur action le 1^{er} mai car beaucoup d'entreprises américaines entament leur année comptable ce jour là. Cet appel prend beaucoup d'ampleur aux États-Unis et près de 190 000 travailleurs initient cette grève. Vers la fin du mois de mai 50 000 ouvriers ont réussi à obtenir la reconnaissance de la nouvelle journée. Et vers la fin de 1886, 250 000 ont obtenu le même bénéfice. Le chemin vers une nouvelle journée de travail raisonnable était enfin ouvert.

Mais ces acquis n'ont pas été gratuits. La répression s'est fait sentir directement en divers endroits, des affrontements entre policiers et manifestants ont lieu à Philadelphie, Louisville, St-Louis, Baltimore et Chicago. Chicago est la ville d'où vient la moitié des grévistes.

Les faits de majeure violence à Chicago ne sont pas arrivés le 1^{er} mai, de plus ils n'avaient pas de relation directe avec la convocation de l'A.F.L., mais faisaient part d'un conflit ouvrier spécifique.

Le 3 mai 1886, 6,000 ouvriers se réunissent près de l'usine de McCormick. Ils veulent élire une commission pour confronter la partie patronale. Lors de cette rencontre, le dirigeant anarchiste Auguste Spies prend la parole et pendant son discours un groupe de manifestants se sépare du reste et attaque quelques briseurs de grève. La police tire dans la foule : 6 morts et 50 blessés. Spies, témoin des événements, publia alors une circulaire pour convoquer une rencontre le jour suivant, soit le 4 mai à la Plaza Haymarket de Chicago.

Les orateurs de cette rencontre sont M. Spies, M. Parsons et M. Fielden, tous véhiculent des idées anarchistes et socialistes. Vers la fin de la rencontre, 180 policiers arrivent sur place pour éparpiller la foule. Fielden, de son estrade, leur dit que la rencontre est autorisée et qu'ils doivent les laisser finir en bonne et due forme. Ils étaient à régler ces détails lorsqu'une bombe fut lancée vers les policiers tuant un officier et blessant plusieurs autres. La riposte de la police ne se fait pas attendre et ils ouvrent le feu sur la foule. La répression ne se termine pas à Haymarket, elle s'étend à tout Chicago, sous un couvre-feu. Les têtes dirigeantes les plus influentes se font arrêter. On inculpe 8 personnes pour les événements de la Plaza Haymarket :



Spies

Schwab

H. A. Spies, allemand, 31 ans, journaliste

M. Schwab, allemand, 33 ans, typographe



Engel

Fischer

G. Engel, allemand, 50 ans, typographe et journaliste

A. Fischer, allemand, 30 ans, journaliste

L. Linggs, allemand, 22 ans, ébéniste

S. Fielden, anglais, 39 ans, pasteur méthodiste et ouvrier du textile

O. Neebe, nord-américain, 36 ans, vendeur

A. Parson, nord-américain, 38 ans, journaliste socialiste.



Linggs

Fielden



Neebe

Parson

Le 21 juin 1886, se constitue un tribunal spécial. Dans le jury se trouvent des membres des familles des policiers affectés, on invoque même des faux témoignages. Le 20 août, le jury délibère: peine de mort par pendaison pour 7 accusés et 15 ans de prison pour Neebe. En septembre 1887, on réussit à changer la sentence pour Fielden et Schwab pour la prison à perpétuité. Le 11 novembre Fisher, Engel, Parsons et Spies sont pendus. Linggs s'est suicidé dans sa cellule un jour avant l'exécution.

Le 26 juin 1893, John Altgeld, gouverneur de l'Illinois, accorde le pardon absolu pour les trois accusés qui restent en prison (Fielden, Neebe et Schwab).

Pour plus d'informations, voir les sites web qui sont consacrés à ces événements.

* www.nodo50.org/sobrero/campanas/1mayohist.htm
www.icarto.tercera.cl/especiales/dia_trabajo/pag3.html
www.rel-uita.org/sindicatos/primerodemayo.html